

**Charlemagne**  
MAÎTRE PÂTISSIER  
Gâteaux • Chocolats • Sorbets

PETIT QUARTIER QUÉBEC 522-7290  
PLACE BESHRO CH. SAINTE-FOY 650-1006

**WORD PERFECT 5.1**  
EN FRANÇAIS

329\$

3-SOFT (514) 646-2259  
\*48 SUR CARTES DE CRÉDIT  
APPELS A FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS

**LES ARTS**

**Un Pierre Richard raseur, incroyablement casse-pied**

Après avoir vu cet incommensurable « Bienvenue à bord » de Jean-Louis Leconte, on comprend mieux aujourd'hui que Pierre Richard ait pu hésiter à venir honorer le festival de Québec de sa présence. **C-1**



**Desjardins commandite le prix Robert-Cliche**

Le Salon du livre de Québec reçoit l'appui du Mouvement Desjardins, qui chapeautera 4 prix littéraires, dont le Robert-Cliche, prix de la relève du roman québécois. **C-1**

**LA RÉGION**

**Les travailleurs de la Daishowa sont insatisfaits**

Les dernières propositions patronales acceptées par des salariés d'autres compagnies papeteries, engendrent de l'insatisfaction chez Daishowa. **A-3**

**Acquitté d'accusations d'attouchements sexuels**

Un conseiller municipal de Rimouski-Est, M. Gratiien Gonthier a été acquitté d'accusations pour des attouchements à caractère sexuel sur des jeunes. **A-3**

**LE CANADA**

**Bouchard croit que l'heure est aux règlements de compte**

Lucien Bouchard, estime qu'au Canada anglais les provinces « qui ont été trop gentilles pour le Québec (dans le débat sur le lac Meech) vont le payer cher ». **A-9**

**L'ÉCONOMIE**

**Le projet d'usine de Reynolds à Louiseville menacé**

Un problème de dézonage et le ralentissement dans l'automobile menacent le projet de Reynolds de construire à Louiseville une usine de jantes. **B-1**

**LE MONDE**

**George Bush accepte de s'adresser au peuple irakien**

Le président George Bush a pris le gouvernement irakien au mot en acceptant de s'adresser au peuple irakien via la télévision irakienne. **B-8**

**L'INDEX**

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-5 à A-7
Le Canada	A-9
Le Monde	B-8

Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-10
Décès	C-11 et C-12
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-8
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-10
Mots croisés	C-9
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	C-4

**LA MÉTÉO**

Nuageux avec averses dispersées. Risque d'orages en matinée. Max.: près de 20. Min.: près de 6. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 50%. Demain: généralement ensoleillé. **S-16**

## David Peterson défait dans son comté Victoire du NPD en Ontario



Le chef du NPD ontarien, Bob Rae, et son épouse, se sont donné la main, après avoir voté, hier, mais ils ne s'attendaient certainement pas à une victoire aussi éclatante.

TORONTO (PC) — Les néo-démocrates de Bob Rae ont chamboulé la carte politique de l'Ontario, hier, écartant le premier ministre David Peterson de son propre siège et formant un gouvernement majoritaire néo-démocrate. Le NPD a remporté 74 sièges, les libéraux 36 et les conservateurs 20.

C'est le premier gouvernement du NPD jamais élu à l'est du Manitoba et le deuxième gouvernement néo-démocrate au pouvoir au pays, avec celui du Yukon.

M. Peterson a été défait par sa rivale néo-démocrate Marion Boyd, directrice d'un centre pour femmes battues dans la circonscription de London Centre. M. Rae a remporté une victoire facile dans son comté de York South à Toronto.

« Les électeurs disent: 'Nous voulons de nouveaux politiciens pour les années 90', a déclaré le leader du NPD fédéral Audrey McLaughlin.

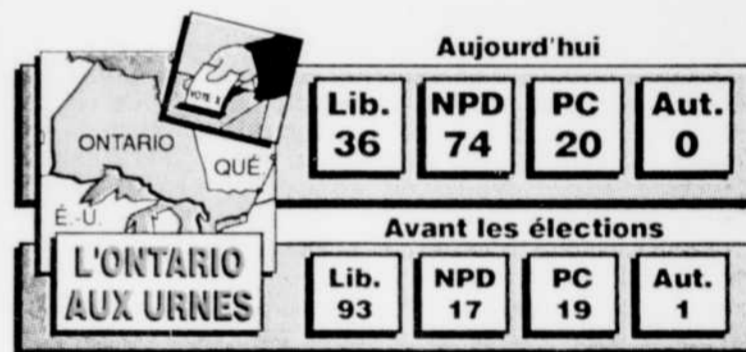
Le leader conservateur Mike Harris, dont le parti se morfondait en troisième place, a été élu

dans Nipissing, l'un des rares comtés du nord de l'Ontario à échapper au NPD.

Plusieurs ministres libéraux ont été défaits y compris le ministre du Transport Bill Wrye, de l'Énergie Lyn McLeod et le ministre Ken Black dans Muskoka-Georgian Bay.

Certaines figures éminentes du cabinet de M. Peterson ont réussi à garder leur siège, dont le Trésorier Robert Nixon, le ministre des Institutions financières Murray Elston et le ministre de l'Éducation Sean Conway. Les ex-ministres Lily Oddie Munro et Chaviva Hosek, éclaboussées par le scandale Patricia Starr, ex-trésorière du Parti libéral, et l'ex-Solliciteur général Joan Smith ont été em-

Suite A-2, NPD...



## L'armée propose une reddition des Warriors

Les forces armées ont rendu publique en fin de soirée hier une proposition qui avait été présentée en après-midi à la vingtaine de Warriors encore retranchés dans le centre de désintoxication d'Oka-Kanésatake. Cette offre établit la manière dont se déroulerait la reddition des Warriors.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

C'est le chef d'État-major de l'armée canadienne, le général John de Chastelain, qui formule cette proposition après consultation et avec l'accord du gouvernement du Québec et de la Sûreté du Québec, a précisé au SOLEIL la porte-parole du premier ministre Robert Bourassa.

Le communiqué du général de Chastelain précise que cette offre a été présentée au chef spirituel Terry Doxtator au

moyen de la ligne téléphonique directe qui relie depuis quelques jours les Warriors et le commandement de l'armée.

Aucune limite de temps n'a été avancée, du moins publiquement, pour obtenir la réponse des Warriors. Si cette réponse devait être négative, il faudra envisager autre chose, mais encore à l'exclusion d'un assaut, se contentant-on d'indiquer chez M. Bourassa.

Visant à « répondre aux préoccupations légitimes du peuple Mohawk », selon les ter-



mes du communiqué émis par l'armée, l'entente proposée permet essentiellement à maintenir pendant un certain temps la présence des soldats comme tampon entre les Warriors et la Sûreté du Québec.

L'engagement est clair: « les personnes qui consentent à cette entente verront leur sécurité et leur protection assurée par le commandant tactique, le brigadier-général Armand Roy ».

Toutefois, souligne-t-on aussi, « nul ne pouvant se soustraire aux dispositions de la loi, cette proposition garantira le respect de l'ordre public ». De

Suite A-2, Warriors...

Autres textes en pages A-5, et A-6

## Le leadership de Chrétien inquiète son entourage

Organisateurs, hommes d'affaires et militants proches du Parti libéral du Canada, montrent de plus en plus ouvertement des signes d'impatience face au genre de leadership que leur propose Jean Chrétien. Ils lui reprochent de s'entourer de conseillers « de la vieille clique à Trudeau », de ne pas assez courtiser les milieux d'affaires, et de se mettre un peu trop souvent les pieds dans les plats.

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

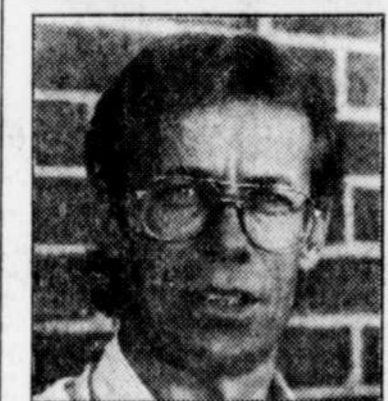
Littéralement « couronné » chef du parti libéral le 23 juin dernier, dès le premier tour et avec 55 pour cent des suffrages exprimés au congrès de Calgary, Jean Chrétien avait le difficile défi de réaliser des miracles dès le lendemain. Mais, deux défaites aux élections partielles du mois d'août, un glissement inquiétant dans la cote de popularité du parti, et les difficultés

des libéraux en Ontario, rendent les gens de plus en plus nerveux.

« J'ai peur que Jean ne soit un problème », admet l'un des plus influents dirigeants du parti à Toronto. « En toute justice, ajoute-t-il, il avait droit à quelques mois pour se reposer et s'organiser. Mais s'il continue encore trois mois comme ça, il va avoir de gros problèmes ».

Essentiellement, les libé-

Suite A-2, Chrétien...



Paul Pelletier, psychologue d'orientation humaniste.

## La psychologie humaniste Les conflits intérieurs mis à profit

« La psychologie d'orientation humaniste croit au potentiel de l'être humain. À cet égard, les conflits intérieurs et la maladie mentale ne sont pas vus négativement; au contraire, ils permettent à l'individu de se dépasser. »

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

Cette phrase du psychologue humaniste Paul Pelletier rejoint les théories exposées dans la littérature spécialisée. On y écrit, notamment, que pour se recréer une personna-

lité authentique, l'individu doit réapprendre à accepter les conflits, conflits que la psychologie humaniste trouve parfaitement salutaires.

Une fois libérée par l'acceptation de tous ses conflits intérieurs, la personne dispose alors de toute son énergie

pour l'épanouissement de son potentiel intellectuel, affectif et physique. Tel est le leitmotiv de la psychologie humaniste.

Apparue au début des années 50, la psychologie humaniste a vu le jour en réaction contre le matérialisme behavioriste et le pessimisme psychanalytique. On l'appelle aussi « la troisième force » en psychologie. Ses principaux théoriciens s'appellent Abraham Maslow et, surtout, Carl Rogers.

Paul Pelletier appartient à cette école de pensée. Il s'est toutefois orienté vers une pratique bien spécifique de l'humanisme qu'il appelle psychanalyse corporelle. Comme son nom l'indique, cette approche s'apparente à la psychanalyse, en ce sens qu'elle accorde beaucoup d'importance à l'origine des problèmes.

Suite A-4, Humaniste...

Autre texte en page A-4

<p><b>Québec</b> (FONDÉ EN 1854)</p>	<p><b>SESSION AUTOMNE</b> (17 septembre au 15 décembre) EN VEDETTE!</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Workout</li> <li>Karaté (enfants et adolescents)</li> <li>Autodéfense (adultes)</li> <li>Samedi Jeunesse (6-12 ans)</li> <li>Anglais et espagnol (conversation)</li> </ul>	<p><b>COURS DE NATATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aqua-poupon (6 à 18 mois)</li> <li>Aqua-bébé (18 mois à 5 ans)</li> <li>Cours de la Croix-Rouge (enfants et adultes)</li> <li>PRÉNATAL</li> <li>AQUAFORME</li> </ul>	<p><b>PROGRAMMES PRÉSCOLAIRES et SERVICES DE GARDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garderie La Bougeotte (2½ à 5 ans)</li> <li>Ateliers artistiques (4 ans)</li> <li>Prémamanche (4 ans)</li> <li>Maternelle Passe-Plume (5 ans)</li> </ul>	<p><b>AÎNÉS (55 ans et plus)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conditionnement physique</li> <li>Gymnastique douce</li> <li>Danse de ligne</li> <li>Yoga</li> <li>Cours de natation de la CROIX-ROUGE</li> </ul>	<p><b>CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE</b></p> <p><b>250\$* /an</b> (carte individuelle)</p> <p><b>175\$* /an*</b> (carte jeunesse 16-21 ans)</p> <p><b>380\$* /an*</b> (carte familiale)</p> <p><b>Spécial Salon du YMCA à Place Laurier</b></p> <p>* Abonnement spécial accordé au Mail est de Place Laurier du 5 au 8 septembre uniquement. Venez nous voir!</p> <p><b>YMCA DE QUÉBEC</b> 835, Saint-Cyrille Ouest (418) 527-2518</p>
--	---	---	--	---	--

## Suites de la première page

### Chrétien...

raux reprochent quatre choses à Jean Chrétien :

— après la cuisante défaite de son candidat, Denis Coderre, aux élections partielles du 13 août dans l'est de Montréal, on se demande si Jean Chrétien sera capable de tenir sa promesse de « livrer le Québec » : au Canada anglais, c'est une faiblesse impardonnable pour un leader national ;

— partout à travers le pays, on ne comprend pas qu'à deux reprises au cours de l'été, lors de ses rares interventions publiques, le chef libéral soit allé se mêler de la crise autochtone du Québec. L'entourage de Jean Chrétien a été assez ébranlé, hier, pour se faire envoyer à Ottawa, en toute hâte, une analyse de la réaction de l'opinion publique québécoise à sa déclaration de mercredi, selon laquelle on devrait laisser les Mohawks filer à l'anglaise de leur retranchement d'Oka ;

— dans l'organisation de son propre bureau de chef de l'Opposition, on reproche à Jean Chrétien, à tort d'ailleurs, de s'être surtout entouré de conseillers « venant de la clique à Trudeau ». On vise en particulier son secrétaire principal, Eddie Goldenberg (associé aux batailles constitutionnelles du début des années 80 et au leadership de 1984) et David Colletten, ancien secrétaire général du parti, de même que le président (et confident de Pierre Trudeau), Donald Johnston ;

— enfin, des malentendus qui se sont produits lors de l'organisation du traditionnel « Confederation Dinner » de Toronto à la fin de novembre, le principal événement de l'année pour recueillir des fonds, ont amené la communauté des affaires à conclure, à tort ou à raison, que Chrétien n'est pas intéressé à bâtir des ponts avec les barons de Bay street ; pour un parti qui avoue avoir encore « autour de quatre millions de dollars » de dettes, on trouve cela maladroit.

Tant à Montréal, au bureau de Pietro Rizzuto, qu'à Ottawa, chez le secrétaire principal Eddie Goldenberg, on réfute ces critiques tout en admettant qu'il y a de la nervosité dans le parti.

Pour ce qui est de l'entourage de Jean Chrétien, on souligne qu'à l'exception de Goldenberg, tous les conseillers sont nouveaux et on cite en particulier le cas du chef de cabinet, Michel Fournier, ancien président de la Commission des finances du parti au Québec, et de l'adjoint exécutif, Jean Carle, un jeune de moins de trente ans qui n'a pas été associé aux « années Trudeau ». Il en est de même pour Kevin Lee, conseiller pour l'Ontario, et Gordon Fitzpatrick dans l'Ouest.

Au Québec, le sénateur Pietro Rizzuto « n'est pas lieutenant et ne veut pas l'être », dit-il pour couper court aux rumeurs de tensions dans l'aile québécoise comme au temps de John Turner. Mais les piliers du parti s'étonnent de la qualité des trois principaux organisateurs choisis par Chrétien : le perdant de Laurier-Sainte-Marie, Denis Coderre, pour la région métropolitaine ; un ancien député des Cantons de l'Est, Alain Tardif, pour la région de Québec et l'est de la province ; et l'ancienne secrétaire de comté du député de Saint-Maurice, Denise Tremblay, pour la Mauricie et l'Outaouais.

Pour ce qui est de l'emploi du temps du nouveau chef du PLC, qui n'a pourtant pris que deux semaines de vacances en Europe, on énumère un programme chargé pour l'automne : caucus national de deux jours la semaine prochaine au cours duquel la formation du cabinet-fantôme « va surprendre », campagne de souscription à Montréal, et dans l'est en octobre, et à Toronto, à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique et en Alberta, en novembre.

« Donnez-nous le temps de nous retourner », supplient les porte-parole du Parti à Montréal et à Ottawa.

Mais l'actualité politique bouscule un Jean Chrétien manifestement usé par la campagne au leadership et préoccupé par un problème familial personnel. Après deux élections partielles peu glorieuses, les libéraux assistent à la déconfiture des leurs en Ontario. Et hier à Winnipeg, Jean Chrétien a été à même de constater que les choses ne vont guère mieux pour Sharon Carstairs au Manitoba où des élections ont lieu mardi prochain.

### Warriors...

plus, c'est la SQ qui mènera les enquêtes criminelles.

Pratiquement, on propose aux Warriors de déposer les armes et de « se placer sous le contrôle et la garde des autorités militaires ». Par la suite, les guerriers ainsi que les conseillers, femmes et enfants qui se trouvent avec eux dans le périmètre qui est sous surveillance militaire seraient conduits « à une aire de garde militaire où ils demeureront jusqu'à ce que les dispositions finales aient été prises à leur égard ».

Lorsqu'elles seront rendues à « l'aire de garde militaire », c'est-à-dire, vraisemblablement, sur une base des forces armées, « toutes les personnes seront identifiées, puis soit libérées, soit arrêtées, sous la compétence de la Sûreté du Québec ».

Cependant, les personnes arrêtées demeureront sous protection militaire « jusqu'à ce qu'elles soient libérées par un tribunal compétent, ou confiées aux autorités civiles à une date de transfert mutuellement convenue ».

Le communiqué précise enfin que les « personnes arrêtées seront traitées de façon humanitaire, qu'elles jouiront d'un accès libre et raisonnable aux soins médicaux ainsi qu'aux chefs et conseillers spirituels, et que leur cause sera entendue conformément au processus juridique établi ».

Après le démantèlement des barricades et la réouverture du pont Mercier, l'acceptation de cette proposition permettrait à l'armée de réaliser son mandat, soit « de rétablir les conditions normales d'ordre public et de sécurité sans avoir recours à la violence ». Quant aux Mohawks, l'acceptation de cette proposition leur « garantit une fin digne et pacifique à la crise », précise le général de Chastelain.

Ni le communiqué, ni la porte-parole de M. Bourassa ne précisent pourquoi on a décidé de rendre publique cette proposition qui fait suite à plusieurs journées de discussions téléphoniques entre les négociateurs militaires et les Warriors retranchés.

### L'Ordre du Canada publie la liste de ses nouveaux membres

OTTAWA (PC) - Le cinéaste d'animation Frédéric Back, l'homme d'affaires Conrad Black et l'ancien ministre Jean-Noël Tremblay ont été nommés à l'Ordre du Canada.

Ils font partie d'une liste de 73 personnes qui ont accédé à l'un ou l'autre des trois niveaux de l'Ordre.

Trois d'entre eux ont été nommés Compagnons, le niveau le plus élevé. Il s'agit de l'ancien juge de la Cour suprême Willard Estey, du photographe de réputation internationale Yousuf Karsh et du biographe Peter Charles Newman.

Vingt-trois autres personnes ont été nommées officiers de l'Ordre. Parmi eux, on retrouve le cinéaste Frédéric Back, l'homme d'affaires et éditeur torontois Conrad Black, l'ancien directeur général des élections Jean-Marc Hamel, l'architecte montréalaise Phyllis Lambert, le président de Bombardier Raymond Royer et le docteur Claude C. Roy, un chef de file dans le domaine de la gastroentérologie pédiatrique.

Quarante-sept autres personnes ont été nommées membres de l'Ordre. La liste commence par le chanteur populaire Bryan Adams, mais elle comprend également les noms de l'ancien ministre des Affaires culturelles du Québec Jean-Noël Tremblay, de l'animateur et directeur général du Musée d'art contemporain de Montréal Marcel Brisebois, du président du conseil du Groupe SNC Jean-Paul Gourdeau, de l'homme d'affaires Marc Bourgie, de la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec Jeannine Pelland, des artistes lyriques Pierre Boutet, Rosemarie Landry et Claire Gagnier.

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 6-09-90  
5-8-3  
1-8-2-2

### NPD...

portées par la vague néo-démocrate.

#### Performance spectaculaire

Les néo-démocrates ont réalisé une impressionnante performance à Toronto, qui concentre à elle seule 30 circonscriptions, celles-là même qui avaient aidé les libéraux à remporter une majorité écrasante il y a trois ans.

Le NPD a arraché des sièges aux libéraux partout à travers la province, et y compris dans le centre de l'Ontario, où ils n'avaient jamais pu faire mieux que se classer troisièmes. Il a également fait des gains historiques dans le sud-ouest de la province, considéré comme une forteresse libérale.

C'est seulement dans l'est de l'Ontario et à Ottawa que les libéraux ont pu maintenir une certaine emprise.

Au début de la campagne, qui a duré 38 jours, les libéraux détenaient 93 sièges à l'Assemblée législative ontarienne, l'opposition officielle néo-démocrate 18 et les conservateurs à peine 17. Deux sièges étaient vacants.

Il faut un minimum de 66 sièges pour former un gouvernement majoritaire en Ontario.

Les sondages d'opinion publiés dans la dernière semaine de la campagne électorale indiquaient que la formation de M. Rae avait la possibilité de former le premier gouvernement néo-démocrate à l'est du Manitoba, révélant un vif désabusement à l'égard des libéraux dans la première élection provinciale à survenir après l'échec de l'accord constitutionnel du lac Meech.

La campagne, qui avait démarré comme un pique-nique, a mal tourné pour les libéraux. Les électeurs n'ont pas accordé d'attention au thème de la réforme constitutionnelle dont M. Peterson aurait voulu

faire une priorité, prêtant plutôt oreille aux attaques de M. Rae contre l'intégrité du gouvernement et aux critiques insistantes de M. Harris à propos des mesures fiscales libérales.

Les succès de la stratégie de l'opposition ont obligé les libéraux à abandonner l'image de M. Peterson comme celle du leader capable de guider une province dynamique, concurrentielle sur les marchés mondiaux, dans la décennie 90. Changeant leur fusil d'épaule, les libéraux ont plutôt concentré leur tir contre les politiques économiques des néo-démocrates, toujours perçus comme le point faible de ce parti.

Les libéraux ne se sont pratiquement pas occupés du Parti conservateur, lourdement endetté, de Mike Harris, élu à la tête de sa formation trois mois à peine avant le déclenchement des élections.

Les conservateurs vivaient alors le pire moment de leur histoire. Avant 1985, les conservateurs avaient remporté 12 élections d'affilée et dirigé l'Ontario pendant 42 ans.

Les libéraux ont pris le pouvoir en 1985 avec l'aide d'un accord conclu avec le NPD. Deux ans plus tard, le 10 septembre 1987, la domination libérale était confirmée quand 47 % de l'électorat ontarien élitait un gouvernement libéral par une écrasante majorité, avec 95 sièges.

**TWIK**



des fibres de luxe pour twik...

### le grand pull tunique mohair

tendre coup de coeur pour twik... pour la richesse de la maille mohair toute moelleuse, pour la forme bien enveloppante d'un long pull tunique à gros col roulé... twik adore l'automne, la chaleur des gros pulls et elle en a toute une collection qu'elle porte sur des pantalons moulants noirs 70.00... son pull en pourpre ou chartreuse, p.m.g. 95.00

**TWIK**



fleurs sur paisley...

### le pantalon cigarette imprimé

c'est la silhouette de l'automne... mince, allongée, fascinante, gainée dans un pantalon en flanelle légère imprimée d'un très beau motif de fleurs et paisley en tons fondus de taupe ou bourgogne... c'est la silhouette de l'automne, moulée dans un pull chaussette ou enveloppée dans un gros pull mais toujours sur un pantalon cigarette!... 95.00

la maison



**simons**

TROIS MAGASINS LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE ET VIEUX QUÉBEC

## De nombreuses femmes rêvent de conduire des autobus !

Plus de 500 femmes ont posé cet été leur candidature pour devenir chauffeurs d'autobus à la CTCUQ alors que seulement 351 hommes ont effectué la même démarche.

par RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

On se souvient que le 18 août, la CTCUQ a publié une annonce dans les journaux offrant spécifiquement des postes de « chauffeurs d'autobus » afin de mieux doter sa banque de candidatures féminines et le président de cet organisme avait alors expliqué que cet appel aux femmes n'écartait pas automatiquement les candidats de sexe masculin.

Selon M. Claude Larose, le but visé était de trouver des aspirantes de qualité afin d'avoir la possibilité d'augmenter le nombre de femmes qui exercent ce métier à la CTCUQ.

Bien qu'il y ait moins d'une trentaine de postes disponibles en 1991, ce concours a suscité une ruée de prétendants au rôle. Parmi les quelque 1500 personnes qui se sont présentées, plus de 600 ne répondaient pas aux normes de base et ont dû être refusées. Les autres devront subir un examen de qualification et faire ensuite l'objet d'une entrevue de sélection, puis les meilleurs sujets seront choisis pour les emplois disponibles.

Le président Claude Larose tient à souligner que malgré une demande qui s'adressait plus particulièrement aux femmes, « la CTCUQ offre aux femmes et aux hommes des chances égales d'obtenir l'emploi de chauffeur ». À son avis, le processus de sélection subséquente assure une évaluation objective et équitable de toutes les candidatures admissibles.

## La partie patronale exige des concessions difficiles

# Les travailleurs de Daishowa insatisfaits

Les quelque 1200 travailleurs de la Daishowa, à Québec, doivent se prononcer au cours des prochains jours sur les dernières propositions patronales. Ces offres, bien qu'acceptées cette semaine dans une proportion de 76 et 83 % par des salariés de Domtar, à Dolbeau, et par ceux de McClaren, à Masson, engendrent de l'insatisfaction chez Daishowa.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Le président de la section 137 du Syndicat canadien des tra-

vailleurs du papier, M. Normand Morin, a expliqué hier au SOLEIL que Daishowa exigeait des concessions difficilement acceptables pour les 1000 membres qu'il représente. M. Morin

n'a toutefois pas voulu préciser sur quels points les offres de Daishowa différaient du *pattern* de règlement conclu cet été entre Stone-Consolidated et le Syndicat canadien des travailleurs du papier.

Les conventions collectives des usines de Stone, en Mauricie, prévoient une augmentation de salaire de 0,85 \$ l'heure pour 1990, et de 5,5 % pour 1991 et 1992. Avec le nouveau contrat de travail, l'employeur

pourra aussi dorénavant faire fonctionner ses usines le jour de l'An et à la fête du Travail, et exiger une plus grande flexibilité de la part des employés de métiers.

M. Morin dit attendre d'autres propositions de la part de Daishowa et rappelle que le syndicat a obtenu, au cours de l'été, le mandat de déclencher la grève. Les travailleurs ont voté dans une proportion de 96 % pour un tel recours.

### Assemblée générale jeudi

Quant à la section 250 du SCTP, qui représente les 260 papetiers de Daishowa, son président Don Dawson a indiqué hier qu'il tiendra jeudi prochain une assemblée générale. Le bureau syndical ne fera toutefois pas de recommandation à ses membres, sur l'entente de principe conclue samedi dernier.

Les travailleurs de Québec et Ontario, à Baie-Comeau, se prononceront pour leur part en début de semaine sur cet accord du Eastern Canada Negotiation Group (ECNG). Le secrétaire de la section 352, M. René Arsenault, a refusé hier de préciser si son syndicat fera une recommandation à ses 1000 membres. Ces syndiqués ont débrayé pendant 28 jours, cet été.

### D'autres groupes

Pendant que ces travailleurs du papier s'apprennent à se prononcer sur les dernières offres de leur employeur, des négociations se poursuivent pour d'autres groupes. Ainsi, les représentants des 5000 salariés d'Abitibi-Price, à Sainte-Anne-de-Beaupré, à Chandler, à Jonquière, à Terre-Neuve et en Ontario, se réunissent aujourd'hui à Toronto. Si les négociations échouent, une grève pourrait être déclenchée dès lundi.

Le dirigeant syndical de l'usine d'Abitibi-Price, à Sainte-Anne-de-Beaupré, M. André Tremblay, a affirmé hier qu'un règlement était possible d'ici lundi, puisque le désaccord porte sur la flexibilité des employés de métiers, les vacances et la réduction du temps de travail des salariés de jour.

### Peu de progrès

Par ailleurs, à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), où 6000 travailleurs sont regroupés, les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives progressent peu, figées par le *pattern* de règlement conclu chez Stone. « Les pourparlers bloquent sur les congés du jour de l'An et de la fête du Travail. Les salariés ne comprennent pas pourquoi ils devraient dorénavant travailler ces deux jours, alors que les usines fonctionnent au ralenti à d'autres moments de l'année », a expliqué hier le coordonnateur, M. Claude Rioux.

Les dirigeants syndicaux doivent se réunir la semaine prochaine pour faire le point sur les négociations et établir une stratégie. Aucun mandat de grève n'a encore été sollicité dans les usines où est présente la CSN.



Depuis 15 ans, une dizaine d'accidents, dont plusieurs mortels, se sont produits dans cette portion de la route 108.

## Le véhicule sans freins plonge dans la rivière Chaudière

# Un camionneur meurt sous son fardier

Un camionneur de 37 ans, Serge Renault, est mort, vers 6 h hier matin, à Beauceville, lorsque son véhicule chargé de rouleaux de papier a manqué de freins dans une côte et a plongé dans la rivière Chaudière. L'homme est mort, écrasé sous le fardier.

L'accident s'est produit sur la route 108, à Beauceville, dans une côte longue de deux kilomètres atteignant 14 % de pente. Le conducteur du camion semi-remorque a dérapé, heurté le parapet du pont, puis plongé dans les eaux de la rivière Chaudière, 75 pieds plus bas. La victime est morte sur le

coup; son décès a été constaté à l'hôpital de Beauceville.

Serge Renault, de Longueuil, travaillait pour la compagnie Cabano; dans son camion, il transportait 70 000 livres de papier en rouleaux destiné à une imprimerie locale. Le brouillard et la méconnaissance des lieux seraient à l'origine de ce spectaculaire accident.

Une signalisation spéciale est en place au haut de la côte, indiquant la pente, sa longueur et la courbe à cet endroit. Mais depuis 15 ans, une dizaine d'accidents, dont plusieurs mortels, se sont produits dans cette portion de la route 108.

Beauceville réclame depuis plusieurs années une halte routière qui obligerait les poids lourds à arrêter pour qu'on vérifie l'état mécanique de leur véhicule. À cet égard, le ministre délégué aux Transports, Yvon Vallières, a émis un communiqué dans lequel il annonce que son ministère améliorera l'a-

pect sécuritaire de cette pente en construisant l'aire de vérification des freins demandée par Beauceville.

Des appels d'offres auraient été publiés depuis une semaine pour des travaux de terrassement et de pavage. Le ministère des Transports compte remédier à la situation d'ici le début d'octobre.

Une enquête a été instituée pour déterminer les causes de cet accident. De plus, le ministère des Transports a demandé une vérification de l'état mécanique du véhicule.

## Une Chevrolet s'emballle sans qu'on touche l'accélérateur

Une Chevrolet Caprice 1991 s'est emballée face au Hilton Québec au moment où un chroniqueur automobile en prenait possession

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

Le chroniqueur automobile Jacques Rainville ne joue pas de chance. Au moment où il prenait possession d'une voiture de presse, le véhicule s'emballle et emboutit une voiture de grande taille avant de graver un terre-plein face au Hilton Québec.

C'est la deuxième fois qu'une telle aventure lui arrive, la première s'étant produite au centre d'essai de Blainville avec une Toyota Land Cruiser. Cette fois, c'est la nouvelle Chevrolet Caprice 1991 qui démarre en trombe avant même qu'il ait le temps de toucher à l'accélérateur ou à la pédale de freinage.

« J'ai tourné la clef de contact et j'ai passé rapidement le sélecteur de vitesse à la position Drive tout en poussant la boucle de la ceinture dans son réceptacle, mais la voiture a bondi. J'ai juste eu le temps de choisir l'obstacle qui m'apparaissait le moins pire, une voiture stationnée de côté qui risquait moins de me blesser », explique Jacques Rainville en se frottant une jambe éraflée.

« J'ai été surpris de ne pas avoir mal à la poitrine », constate-t-il encore. Il n'a pas vu ni senti le coussin gonflable qui s'est déployé lors de l'impact et qui l'a protégé car la ceinture ayant été mal insérée au départ, était sortie de son réceptacle,

Le coussin pend comme un ballon de plage dégonflé, entre le centre du volant et le siège. « Je ne m'en suis pas rendu compte », dit-il.

Deux témoins, un autre chroniqueur automobile et un chauffeur de taxi ont été surpris de la puissance déployée par le véhicule et de la force de son impact 15 ou 20 mètres plus loin.

« Les pédales de l'accélérateur ou des freins n'ont pas été touchées sinon elles auraient été tordues lors de l'impact », commente François Viau de l'APA en examinant le véhicule.

Le véhicule frappé, une lourde Pontiac Bonneville, est une perte totale. Heureusement, personne n'était à bord. Jacques Rainville doit une fière chandelle au coussin gonflable.



Le résultat d'une course folle...

## COURS DE NATATION AUTOMNE 90

### PISCINES:

Centre Fr.-Charon..... boul. Hamel, Québec  
Collège Limoilou ..... 8e Avenue, Québec  
Cégep F.-X. Garneau .. boul. de l'Entente, Sainte-Foy

### ENFANTS:

1½ an et plus: préscolaire (initiation, canard blanc, grand canard, poisson rouge et joyeux dauphin)  
5 ans et plus: tous les niveaux de la Croix-Rouge

### ADULTES:

Débutants - intermédiaires - avancés  
Débutants - débutants (même pour ceux qui ont très peur de l'eau)  
Cours privés - nages de détente.

## QUÉBEC NATATION

Une école à caractère éducatif et social

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (en piscine)

COURS SPÉCIALISÉS:

Préparation à la médaille de bronze, médaille de bronze, croix de bronze, leader, moniteur, sauveteur, médaille et croix de bronze (combiné), plongeon, nage synchronisée.



Pour information et inscription: 687-4045

La Croix-Rouge canadienne vous invite à la sécurité aquatique

## Témoignage d'un patient d'un psy humaniste

## « Entreprendre une thérapie n'est pas la fin du monde »

« Faire une thérapie, ce n'est pas la fin du monde. Quand ton auto a besoin d'une mise au point, tu l'amènes au garage. Quand ton corps est malade, tu consultes un médecin. Alors quand c'est ton esprit qui souffre, le psychologue est là pour t'aider. »

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

Jean, 23 ans, est employé au ministère de l'Éducation. Il parle avec la sagesse d'une personne qui a déjà beaucoup réfléchi sur elle-même. Aux prises avec un

problème d'ordre sexuel, Jean s'est en quelque sorte servi de ce désordre comme d'un prétexte pour entreprendre une thérapie avec un psychologue d'orientation humaniste.

« Ça me trottait dans le tête de

puis un sacré bout de temps de faire une thérapie. Je savais que mon problème allait au-delà du dérèglement physique. J'avais des dépressions terribles. Je n'avais pas confiance en moi. Et par-dessus tout, je ressentais régulièrement l'envie de partir sans laisser d'adresse ; je me disais que je devrais aller vivre en Inde, par exemple », explique Jean.

Le jeune homme sentait qu'une thérapie s'imposait ; c'était pour lui la solution, la bouée de sauvetage qui lui redonnerait la joie de vivre. Il a donc appelé à la clinique de santé de l'université Laval où



on l'a référé à un thérapeute, à la fois psychologue humaniste et sexologue.

## Le pari de ne rien cacher

« Dès notre première rencontre, j'ai senti sa capacité d'écoute et son désir de me comprendre. Dès lors, j'ai pris le pari de ne rien lui cacher. »

À chaque séance, Jean réussit donc à enfin exprimer les douleurs qu'il ressent depuis longtemps. Au bout d'à peine quelques

semaines, Jean et son psychologue identifient certains comportements récurrents malsains, dont un des plus importants est l'incapacité de Jean de s'attacher, que ce soit en amour ou en amitié.

« J'ai tendance à mettre un cadenas sur moi-même. Quand j'entre en relation avec une fille, je me dis que c'est impossible qu'elle soit en amour avec moi. Je fais donc tout pour ne pas devenir amoureux d'elle. C'est la même chose en amitié : je reste comme un satellite au-dessus des gens que je fréquente. Et ça, je sais que ça remonte très loin dans mon enfance. Mais je n'ai pas encore trouvé d'où ça provient. »

Depuis le printemps, Jean a aussi découvert qu'il avait tou-

jours été en deçà de ses désirs et de ses possibilités, qu'il n'avait jamais écouté ses pulsions premières, ses envies. « Je commence à faire des choses que j'aurais dû faire depuis des années. »

Bien que sa démarche soit récente, Jean se sent encouragé. Chaque séance avec son psychologue lui apporte un soulagement bienfaisant.

« Je cherchais un coach qui guiderait ma réflexion et je l'ai trouvé en la personne de mon psychologue. J'ai une grande confiance en lui. Je me sens reconnaissant pour l'aide qu'il m'apporte. Dans mon esprit, le seul fait d'exposer mon problème constitue une façon de le résoudre. »

FIN

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 90-09-05**

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 880 615,80 \$
5/6+	3 236 818,30 \$
5/6	173 3140,40 \$
4/6	11 347 92,00 \$
3/6	226 698 10,00 \$

**7 12 37 38 40 46**

VENTES TOTALES: 14 324 725,00 \$

No complémentaire: **18**

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-09-08

---

**Tirage du 90-09-05**

NUMÉROS	LOTS
347457	100 000,00 \$
47457	1 000,00 \$
7457	250,00 \$
457	50,00 \$
57	10,00 \$
7	2,00 \$

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### ■ Qui paiera ? On saura lundi

QUÉBEC — C'est lors de l'assemblée du conseil municipal de lundi que l'on saura qui paiera les frais d'avocats des conseillers Réjean Lemoine et André Forgues ainsi que de l'ex-directeur général de la ville, M. Jacques Perreault. Le maire Jean-Paul L'Allier a déjà pris connaissance de l'opinion juridique qu'il avait demandée. Il ne la rend pas publique immédiatement par respect pour les membres du comité exécutif et du conseil qui n'en ont pas encore reçu copie. L'opinion de 43 pages établit les règles qui doivent prévaloir dans le paiement des frais lorsque des élus et des fonctionnaires sont mis en cause dans un processus judiciaire.

## Suite de la première page

### Humaniste...

« Mais la psychanalyse est trop mentale, précise M. Pelletier. J'étudie donc le corps pour pallier à ce qui manque à l'école psychanalytique. »

Selon lui, l'esprit a un effet sur le corps. « Par ses attitudes corporelles, je suis en mesure de déceler qu'une personne est tendue, stressée, par exemple », explique-t-il. Il étudie donc l'être dans sa totalité. Le but de son approche ? Que la personne en vienne à inté-

grer son monde émotif à sa vie de tous les jours.

## Le développement du potentiel

Il poursuit : « Mon approche est rationnelle, logique. Par la thérapie, je veux que mon client développe son plein potentiel et qu'il devienne en quelque sorte son propre thérapeute. »

Le mouvement humaniste se définit en effet comme le mouvement de développement du potentiel humain. Les premiers théori-

ciens humanistes, Maslow et Rogers, ont tenté de démontrer la nécessité pour tout individu d'utiliser pleinement ses dons, ses talents.

Selon eux, toute capacité, tout don est créateur de besoins : il exige d'être utilisé. Le talent, l'organe ou la capacité non utilisée devient une source de maladie, s'atrophie ou disparaît, diminuant la personne. Ainsi, vendre des meubles quand on pourrait être un grand peintre ou laisser croupir inexploité une intelligence hors du commun sont, pour la psychologie humaniste, des crimes qui se paient.

## L'émergence des émotions

Pour atteindre ses objectifs, Paul Pelletier utilise plusieurs exercices et techniques. Avec le client, il fait d'abord verbalement le tour de son vécu, de ce qui le dérange. Il tente de situer où sont ses blocages.

L'étude de la respiration donne au psychologue de nombreux indices sur les blocages de la personne. Debout, les yeux fermés, le client est appelé à prendre conscience de sa respiration. Peu à peu, il prend aussi conscience de ce qui se passe en lui, des sentiments qui l'habitent et qui font surface. Il est ensuite invité à décrire comment il se sent. S'il ressent ses émotions, il réalise que des tensions s'installent dans son dos ou son thorax, tensions qu'il doit aussi exprimer.

Paul Pelletier travaille beaucoup dans une atmosphère de stress. Par exemple, dans un exercice sur l'agressivité, il fait sauter son client en lui faisant crier « Non ! », de façon à ce que la personne ressente l'émotion à l'intérieur de son corps, pas seulement dans sa tête. C'est ce qu'on appelle l'intégration de l'émotion.

Une fois exprimée, l'émotion est ainsi dédramatisée. La personne se rend compte que même si elle a crié ou pleuré, la terre ne s'est pas arrêlée de tourner.

## Humanisme et psychanalyse

Le thérapeute respecte la vie de son client ; mais il tente d'aller voir au-delà avec lui. Il part de ce que le client apporte « ici et maintenant ». Le passé vient toujours s'y raccrocher ; les liens se forment d'eux-mêmes. Cet aspect de l'humanisme s'apparente donc à la psychanalyse.

Le transfert, ce lien si particulier qui s'établit entre le psychologue et son client, est aussi un point commun entre l'approche humaniste et l'approche psychanalytique. Selon Paul Pelletier, « le transfert constitue la pierre angulaire de sa thérapie, car un client agit avec son thérapeute de la même façon qu'il le fait avec les autres personnes de son entourage ».

Carl Rogers allait même jusqu'à dire que l'attitude du thérapeute comptait davantage que les théories. Le psychologue fonctionne comme un miroir : il renvoie son image à la personne. Quand le miroir est honnête, efficace, quand il renvoie au client une image suffisamment nette et détaillée, la personne se découvre elle-même, non seulement dans ce qu'elle est, mais dans tout le potentiel qu'elle recèle.

Paul Pelletier demande 50 \$ de l'heure à ses clients. En général, une consultation hebdomadaire suffit. Une thérapie peut parfois s'échelonner sur plusieurs années ; il arrive aussi que ses clients soient satisfaits et soulagés après six mois. « Chose certaine, les gens doivent s'attendre à ce que le processus soit assez long », conclut le psychologue.

# Résistache\* se rit des taches!

Ces moquettes de Burlington Carpets sont robustes, denses et constituées de fibres vrillées. Elles résistent à l'usure en toute élégance, vous profiterez de leur durée remarquable pendant de nombreuses années. De plus, puisqu'il s'agit d'un achat avantageux Eaton de jour en jour, les prix vous conviendront. Grâce au nylon Résistache\* authentique de DuPont, la plupart des dégâts légers causés par la nourriture et les boissons se nettoient aisément, même le lendemain. Renseignez-vous chez Eaton sur la garantie DuPont. Et ne ratez pas ces bas prix!

### «Crown Marquis»

2. Un achat avantageux Eaton de jour en jour. Texture sophistiquée et vigoureuse de fibres vrillées, choix de 24 coloris.

# 31<sup>99</sup>

v ca

(38.26 le mètre carré)

### «Central Park»

3. Un achat avantageux Eaton de jour en jour. Une surface somptueusement texturée qui reflète une qualité de premier plan. Choix de 30 magnifiques coloris.

# 39<sup>99</sup>

v ca

(47.83 le mètre carré)

\* Marque certifiée de E.I. DuPont de Nemours.



**LE CHOIX EATON**

**RÉSISTACHE**

**«Celebrity Twist»**

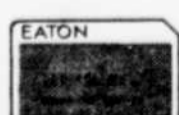
1. Un excellent choix, une belle allure et de magnifiques coloris, de plus c'est un achat avantageux Eaton de jour en jour. Fine texture de fibres vrillées, en 16 coloris.

# 24<sup>99</sup>

v ca

(29.89 le mètre carré)

**Luxura**  
DU PONT  
STAINMASTER  
CARPET



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et Mastercard sont aussi acceptées.

# EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

LA CRISE DES BARRICADES

# Elkas promet une enquête sur le comportement de la SQ

Le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, a déclaré, hier, qu'il y aura bel et bien une enquête publique sur le comportement de la Sûreté du Québec durant la crise mohawk, notamment sur le raid du 11 juillet qui a mis le feu aux poudres.



Des militaires empêchent deux pasteurs de pénétrer à l'intérieur du périmètre mohawk à Kanesatake-Oka. La photo montre l'un des pasteurs tenant une bible au-dessus des têtes.

## Les Warriors viennent de l'État de New York

MONTREAL (PC) — La plupart des Warriors qui sont retranchés à Kanesatake sont originaires de l'État de New York, rapportait hier soir Radio-Canada.

Selon la société d'État, les services de renseignements policiers canadiens et américains ont réussi à identifier une vingtaine de ces individus.

Une quinzaine viennent du territoire mohawk de Ganienkeh, à une quinzaine de kilomètres au nord de Plattsburg, qui serait le site du centre d'entraînement de la Société des Warriors.

Ces individus seraient recherchés par les autorités américaines parce qu'on les soupçonne d'avoir ouvert le feu avec des armes automatiques sur un hélicoptère-ambulance de l'armée américaine. Un médecin qui se trouvait à bord de l'hélicoptère avait été blessé lors de la fusillade et l'appareil avait dû se poser d'urgence.

C'est vers Ganienkeh que des armes et des Warriors auraient été évacués par avion dans la nuit du 28 août.

Six autres Warriors cernés par les militaires à Kanesatake ont été identifiés par les policiers comme étant des résidents de la réserve

d'Akwesasne, également dans l'État de New York.

Selon Radio-Canada, un des Warriors qui a été beaucoup vu à la télévision depuis quelques jours, celui qui s'identifie sous le nom de code de Lasagne, est, en fait, un individu du quartier Brooklyn, à New York, qui se nommerait Ronaldo Casalpro. Il s'agirait d'un métallurgiste de 33 ans, d'origine italienne, et actuellement sans emploi.

Cet individu s'est livré à un autre spectacle, hier, en bousculant un militaire à l'extérieur du périmètre de sécurité à Oka. Le soldat a subi des coupures quand il a été projeté dans des fils barbelés. Dimanche, le même individu avait menacé de mort un autre militaire.

Radio-Canada rapporte en outre avoir appris que Casalpro a été arrêté par la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) le 13 mai dernier pour avoir troublé la paix dans une boîte de la rue Saint-Jacques, à Montréal. Son frère, Terry, a été accusé à la même occasion de voies de fait sur un policier.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

« Définitivement, on s'attendrait à ce qu'il y ait une enquête publique sur la plus grave crise qu'il y ait jamais eue au Québec, au Canada et d'ailleurs en Amérique du Nord », a-t-il expliqué au cours d'une interview.

M. Elkas a soutenu qu'il ne savait toujours pas et, de façon assez curieuse, qu'il ne voulait pas savoir qui avait ordonné l'assaut contre les barricades défendues par les Warriors, à Oka, le 11 juillet. « Je ne voulais pas m'informer à savoir qui parce que je ne voulais pas commencer une enquête pendant la crise, mais on va le savoir un de ces jours », a-t-il déclaré.

Au bureau du premier ministre Bourassa, qui avait refusé de s'en-

gager à la tenue d'une telle enquête, mercredi, à l'Assemblée nationale, on a qualifié de « prématurée » l'annonce faite par M. Elkas. La seule enquête prévue à ce jour est celle du coroner concernant la mort du caporal Lemay, indique-t-on.

Se disant « étonné » des propos de M. Jean Chrétien, selon lequel les Warriors qui sont encore à Oka devraient être autorisés à quitter les lieux sans être inquiétés, M. Elkas a nié que le gouvernement ait lui-même fermé les yeux pendant que les Warriors quittaient Kahnawake à bord de petits avions, la semaine dernière.

Contrairement à ce qu'il avait déclaré à l'Assemblée nationale, le ministre a cependant admis sur les ondes de TVA qu'il avait été averti de l'existence d'un pont aérien à partir de la réserve de Kahnawake, 40 minutes après que les appareils de type Cessna eurent

commencé à se poser et à décoller sur la route 138. Il y a deux jours, M. Elkas avait déclaré que ce va-et-vient avait duré environ 75 minutes et que le gouvernement avait été avisé seulement après.

Soi-disant pour ne pas nuire à l'enquête en cours, le bureau du premier ministre n'a voulu faire aucun commentaire sur le moment où le gouvernement a été informé du pont aérien.

### Un « fieffé menteur »

Selon le leader de l'opposition, M. Guy Chevrette, le ministre de la Sécurité publique est un « fieffé menteur » ou alors il a fait la preuve d'une « incompétence totale ». Dans l'un ou l'autre cas, il doit démissionner, estime-t-il.

Un reportage présenté au réseau TVA, mercredi soir, a démontré que les Warriors ont pu disposer de plusieurs jours pour quitter Kahnawake, constate M. Chevrette. M. Elkas aurait égale-

ment induit l'Assemblée nationale en erreur en déclarant que seule une petite quantité de matériel avait pu être évacuée de Kahnawake. L'armée ayant confirmé qu'il y avait eu au moins une quinzaine de vols, au moins 15 000 livres de matériel se sont envolées, calcule M. Chevrette.

Le premier ministre Bourassa, le ministre de la Justice Gil Rémillard « mentent effrontément », eux aussi, quand ils parlent d'une « justice égale pour tous », a lancé le leader de l'opposition, selon lequel le gouvernement a clairement accordé une « amnistie déguisée » aux Warriors.

Alors que M. Elkas ne s'oppose pas à l'idée que l'armée effectue un « recul symbolique » d'une centaine de mètres, M. Chevrette y voit un autre moyen de leur permettre de s'échapper. Quant à M. Jean Chrétien, ce n'est qu'un « bouffon irresponsable », dit-il.

## Québec avait été averti en juin 89 que le feu couvait à Oka et d'en éloigner la SQ

(D'après PC) — Le conseil des ministres du gouvernement du Québec savait depuis le 21 juin 1989 qu'une crise couvait à Oka et qu'il ne fallait surtout pas y faire intervenir la Sûreté du Québec.

Un document obtenu par le journaliste Marthe Blouin, de Radio-Canada à Québec, indique que le ministre délégué aux affaires autochtones d'alors, Raymond Savoie avait mis en garde le cabinet dans un mémoire déposé au conseil des ministres.

M. Savoie parlait des relations tendues entre le conseil de bande mohawk et les municipalités avoisinantes qui se détérioraient rapidement « allant même jusqu'à des actes de vandalisme ». La question de l'agrandissement du club de golf à Oka y était clairement mentionnée.

M. Savoie proposait la création d'une véritable réserve à Oka « ou à tout le moins l'acquisition de terres communautaires ».

Après avoir pris connaissance du document, Québec décidait entre autres de reconnaître le conseil de bande mohawk de chacune des communautés « comme le seul interlocuteur valable ».

Le conseil des ministres décidait aussi d'autoriser des pour-

des pouvoirs en matière de discipline et de déontologie policières.

M. Savoie soulignait aussi l'urgence d'agir. « La conclusion d'une entente dans ce domaine (police autonome) s'avère urgente, a-t-il précisé, avant que le conseil de bande ne perde le contrôle au profit de la Société des guerriers (Warriors) dont l'action croît rapidement au sein de cette com-

munauté ».

La question des discussions entourant la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale des autochtones était aussi soulignée.

Le ministre avait aussi pris la peine d'aviser le conseil des ministres de l'envoi de la Sûreté du Québec sur les territoires mohawks pourrait augmenter les tensions et précipiter une crise.

P

**SOLDE DE RÉOUVERTURE**  
 Le samedi 8 septembre

RABAIS DE 20%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE.

UN JOUR SEULEMENT

Venez admirer le nouveau décor de notre magasin de la Place Ste-Foy et profiter d'un rabais de 20 % offert sur toute notre collection de vêtements pour dames, y compris les nouveaux modèles d'automne.

Place Ste-Foy seulement

D'Allaird's

BUREAU SOUS-LOCATION

1150, Claire-Fontaine, Complexe St-Amable

1100 pi ca de surface exclusive

Service commun à partager:  
 — salle de conférence, téléphoniste, réception, bibliothèque, photocopieur, télécopieur, etc.  
 Excellente condition (négociable).

Tél.: (418) 524-5898

MicroBec

Spécial Le AT MICROBEC

- AT - 12MHz 80286 • 1024k RAM 0 wait state
- Boîtier mini tower • Sorties série, parallèle et jeu • Alimentation 200W CSA
- Lecteur de disquettes 3.5" 1.44MB/720k
- Contrôleur IDE 2FD + 2HD • Clavier étendu 102 touches BTC • Garantie 1 an, pièces et main-d'oeuvre • Cours d'initiation gratuit!

**Options**

Disque rigide 40MB 28 ms	469 \$
Disque rigide 104MB 26 ms	899 \$
Moniteur VGA couleur 14"	430 \$
Moniteur VGA monochrome 14"	209 \$
Carte graphique VGA 16 bits 256k	125 \$

659 \$

1010, boul. des Capucins Québec 529-6322  
 1450, av. Maguire Sillery 682-0278  
 95, Route Kennedy Lévis 838-0147

843-5004

Louis Renaud inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL — COMMERCIAL — INDUSTRIEL

Estimation gratuite

Conversion de système de chauffage à l'électricité

NOS PRIX SONT DES PLUS COMPÉTITIFS

55, DE LA MONTAGNETTE  
LORETTEVILLE, QUÉ. G2A2G6

COUPON- RABAIS de 50 \$

applicable sur changement d'entrée électrique

MERCEDES - BENZ

Les 12, 13 et 14 septembre plus de MERCEDES-BENZ CLASSE-S

que vous n'auriez jamais imaginé, pour moins que vous auriez pensé.

Chatel Automobiles

Liée  
1350, Bouvier, Québec  
628-6336

ÉVÈNEMENT CLASSE-S

L'ANSE-AUX-BARQUES

Fine cuisine de bistro

Produits frais du jour  
Table d'hôte à partir de 12,50 \$  
Sélection internationale de bières

Réservations: 692-4674

28, boul. Champlain - face à la traverse de Lévis

## LA CRISE DES BARRICADES

Si le Québec avait pu réintégrer le giron constitutionnel

## Monique Landry dit que la crise aurait été évitée

Les revendications territoriales autochtones au pays auraient certes progressé plus rapidement, voire une crise comme celle d'Oka évitée, si le Québec avait pu réintégrer le giron constitutionnel.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

C'est du moins l'opinion que retient Mme Monique Landry, ministre des Affaires extérieures et députée de Blainville-Deux-Montagnes.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, la voix francophone du ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon, a rappelé en effet que le Québec n'était pas présent à la conférence constitutionnelle de 1986 portant sur le volet amérindien.

Ceux-ci avaient obtenu que leurs droits aborigènes soient reconnus dans la constitution de 1982. Ils ont tenté en vain par la suite, jusqu'à l'échec du lac Meech, que ces droits soient définis et enchâssés constitutionnellement.

Sans crier haro sur le député néo-démocrate Elijah Harper, ce « Monsieur Niet » qui avait victorieusement élevé une barricade de procédures pour bloquer l'accord à la législature manitobaine, Mme

Landry croit que cette stratégie a influé sur la suite des événements.

Sans toutefois établir un lien direct entre ce blocus parlementaire et les événements d'Oka, elle estime qu'il a pu contribuer à encourager les Amérindiens du pays à accroître leurs moyens de pression sur les gouvernements afin d'accélérer le règlement de leur contentieux territorial.

Mme Landry s'est dite assurée que ce dossier complexe recevra une attention prioritaire à la reprise des travaux des Communes à l'automne, sans se commettre toutefois sur l'hypothèse qu'il puisse avoir désormais préséance sur celui de la réintégration du Québec dans le giron constitutionnel. Il n'est pas question, a-t-elle dit, d'aller jusqu'à reconnaître une souveraineté politique à quelque groupe amérindien.

La ministre des Affaires extérieures souligne que comme bien des citoyens ont pu le constater à la lumière des péripéties de cet été indien, un épineux problème de leadership autochtone se pose au

pays, problème qui a ses repercussions sur le déroulement des pourparlers des revendications autochtones.

Elle reconnaît cependant que le ministère des Affaires indiennes devra lui aussi faire son propre examen de conscience pour trouver de nouveaux mécanismes plus souples.

Mme Landry a cependant été des plus catégoriques : Ottawa n'a jamais accepté et n'acceptera ja-

mais de céder au chantage, encore moins de négocier avec un fusil sur la tempe. Que le dernier quartier de Warriors irréductibles n'ont d'autre choix que de déposer les armes et de faire face à la justice du pays.

Elle affirme qu'aucune consigne n'a été donnée à l'armée pour fermer les yeux sur les vols de Cessna ayant pu faciliter la fuite de Warriors avec leurs armes.

Au cours de cet entretien qu'elle

avait sollicité avec des représentants de la rédaction du SOLEIL, Mme Landry, dont la circonscription n'est guère éloignée d'Oka, a bien établi, d'ailleurs, que les Warriors doivent bien se mettre dans la tête qu'il ne peut y avoir deux justices au pays.

Les médias, a-t-elle rappelé, ont fait grand état des vicissitudes vécues par les Mohawks tant à Kanesatake qu'à Kahnawake.

« Il ne faudra jamais oublier non plus les torts considérables subis par des non-autochtones depuis le début de ce conflit.

« La même justice doit s'appliquer autant aux Blancs qui ont lapidé les voitures de femmes, d'enfants et de vieillards mohawks à la sortie du pont Mercier, à LaSalle, qu'à ceux qui ont saccagé des habitations familiales à Oka. »

## C'est l'heure du bilan pour les « victimes »

Alors que perdure la crise amérindienne les « victimes » d'Oka et de Châteauguay, ayant subi des dommages, ne sont pas au bout de leur peine.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

L'heure est en effet au bilan pour plusieurs personnes évacuées par les forces policières ou l'armée et qui, après des semaines d'absence, retrouvent leur résidence saccagée. Comment procéder à l'évaluation des dommages ? Les contrats d'assurance valent-ils toujours ? Surtout qui va payer et quand ?

Hier, les « victimes » ont reçu

l'appui de l'Association des courtiers d'assurances du Québec qui, eux, doivent, sinon affronter, composer avec leurs clients, alors que les assureurs retiennent finalement la thèse de la rébellion, pour expliquer les événements.

Le hic cependant vient du fait que les contrats d'assurance ne sont pas uniformes et que chaque assureur devra déterminer si les dommages sont couverts ou s'ils découlent d'une rébellion, expliquait hier au SOLEIL le directeur

général du Bureau d'assurance du Canada, M. Raymond Medza.

Si l'assureur invoque la rébellion, il devra en informer par lettre son assuré, afin que ce dernier puisse, à l'aide de ce document, réclamer à son tour un dédommagement du gouvernement du Québec, conformément au décret rendu public le 22 août par le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard.

« Certains contrats d'assurance ne font pas du tout référence à une rébellion ou à une situation comme celle que nous vivons, précise par ailleurs M. Medza. Ce qui laisserait supposer que les assurés

sont automatiquement couverts. »

Entre-temps, les courtiers recommandent aux sinistrés de constater sommairement l'étendue des dégâts et de dresser une liste de leurs biens disparus ou endommagés. Ils conseillent également aux victimes de prendre des photos des pièces ou des biens abimés.

L'Association des courtiers soutient que plusieurs assureurs étudieraient présentement la possibilité d'indemniser les personnes victimes de vol et de vandalisme subis dans leur résidence alors qu'elles étaient absentes en raison de l'évacuation ordonnée par les autorités civiles.

# L'importée qui s'est vendue le plus rapidement dans toute l'histoire automobile.



EN PRIMEUR, LA EXCEL 1991.

HYUNDAI ANNONCE QU'ILS ONT VENDU UN MILLION DE VOITURES EN AMÉRIQUE DU NORD, EN MOINS DE CINQ ANS. INCROYABLE, CONSIDÉRANT QUE TOYOTA, NISSAN ET MÊME VOLKSWAGEN ONT MIS QUINZE ANS POUR ATTEINDRE CE CHIFFRE.

En seulement 5 ans, la Hyundai est devenue une des voitures importées les plus populaires sur nos routes. Ce n'est rien de surprenant quand on pense que les versions à trois, quatre ou cinq portes de la Excel font partie de la gamme Hyundai.

Avec son profil élancé et aérodynamique, ainsi que son moteur économique de 1,5 litre à injection multipoints contrôlée électroniquement, la Excel 1991 offre beaucoup d'avantages.

Dès qu'on y prend place, on ressent immédiatement cette impression de confort et de sécurité. Et elle offre plus d'équipement standard que toute autre voiture de sa catégorie.

Mais elle a quelque chose de plus, qui ne se voit pas. La tranquillité d'esprit.

En effet, chaque nouvelle Excel est assortie d'une garantie de 3 ans / 60 000 km, de pare-chocs à pare-chocs, sans franchise, ainsi que d'une garantie de 5 ans / 100 000 km sur les composants principaux.

Cependant, la meilleure façon de découvrir pourquoi Hyundai est l'importée qui s'est vendue le plus rapidement dans toute l'histoire, c'est encore de faire l'essai d'une Excel vous-même. Quand vous l'aurez essayée, l'histoire ne pourra que se répéter.

HYUNDAI

## Les Micmacs érigent des barricades à Restigouche

Une cinquantaine de Micmacs de la réserve de Restigouche, à Pointe-à-la-Croix, ont érigé, depuis mercredi, deux barricades aux extrémités est et ouest de la réserve.

par MICHÈLE LAFERRIERE  
LE SOLEIL

C'est la deuxième fois en deux semaines que les Micmacs de Restigouche bloquent la route 132. Le 28 août, des barricades avaient été levées pendant environ 24 heures. Puis, auparavant, cinq Micmacs avaient installé un poste de péage sur le pont de Campbellton. Ces actions sont des démonstrations d'appui aux Mohawks de Kanesatake et de Kahnawake.

Le blocus de la route 132 oblige les automobilistes à faire un détour de deux kilomètres par Campbellton, au Nouveau-Brunswick, via le pont de Matapédia et celui de Campbellton. Les Micmacs ont cependant laissé passer les autobus d'écoliers.

Ronald Jacques, le chef du conseil de bande des Micmacs, aurait nié être à l'origine de ce blocus.

Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec du poste de Rimouski, les gens manifestent parfois leur mécontentement en émettant leur opinion sur le conflit autochtone, mais la plupart prennent la chose avec un grain de sel.

Ce porte-parole de la SQ a déclaré que les Micmacs qui bloquent la route 132 « semblent non armés ». Des policiers de la SQ assurent une surveillance constante des lieux, mais ils n'interviennent pas, se contentant d'effectuer « une patrouille préventive ».

MERCEDES - BENZ



Les 12, 13 et 14 septembre plus de MERCEDES-BENZ CLASSE-S

que vous n'auriez jamais imaginé, pour moins que vous auriez pensé.

Chatel Automobiles Ltée

1350, Bouvier, Québec 628-6336

ÉVÈNEMENT CLASSE-S

Ste-Foy Hyundai  
2650, Dalton  
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto  
de Québec Inc.  
565, boul. Hamel  
Québec 648-1252

Automobiles Lévis Ltée  
144, rte. Kennedy  
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

Luxoto Inc.  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
1-800-463-3818

Hyundai Laurier Station  
164, boul. Laurier  
Laurier Station  
728-4044

Hyundai St-Georges  
105 55, Jere Avenue  
St-Georges Est  
Comité de Beauce 228-8814

Cité Hyundai  
150, boul. Taché ouest  
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai  
289, Témiscouata  
Rivière-du-Loup  
862-8144

Rimouski Hyundai  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père  
724-2231

Garage C. L. Auto Inc.  
163, boul. LaSalle  
Baie Comeau  
296-8824

Portier Automobiles Inc.  
100, Napoleon  
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.  
Route 132  
Bonaventure ouest  
Bonaventure 534-2191

Îles de la Madeleine  
Chemin des Caps  
Fatima, Île de la Madeleine  
986-5566

Garage Jean-Roch Thibault  
909 MGR de Laval  
Baie St-Paul  
435-2379

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir



Le gouvernement du Québec cherche les moyens de réduire de 20 % les maladies cardio-vasculaires qui sont la cause de 44 % des décès aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

## Vaste enquête sur les causes des maladies cardio-vasculaires

Les maladies cardio-vasculaires, qui coûtent à l'économie québécoise près de 6 milliards \$ annuellement, donneront lieu, à compter de lundi, à une enquête conduite par Québec auprès de 2578 Québécois afin d'en circonscrire plus systématiquement les causes.

par GILLES ANGERS  
LE SOLEIL

C'est tout au moins ce qui ressort d'une conférence de presse donnée, hier, par le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté.

Le coût social (frais directs, indirects, pertes de salaires, de productivité, prestations d'assurances, etc.) pour l'ensemble du pays relié aux maladies cardio-vasculaires se chiffre par 26 milliards \$, selon le directeur général de la Fondation des maladies du cœur du Québec, M. Jacques Laverdière, qui a également pris la parole lors de la rencontre de presse.

Le taux de mortalité imputable aux maladies cardiaques est hautement préoccupant, a déclaré le ministre Côté. En 1988, a-t-il dit, elles ont été la cause de 44 % des

décès aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

C'est pourquoi, le ministère de la Santé a résolu de conduire une enquête sur les maladies cardio-vasculaires et sur la nutrition des Québécois, financée conjointement par Québec (276 900 \$), Ottawa (200 000 \$) et la Fondation des maladies du cœur du Québec (125 000\$, en cinq ans).

Le gouvernement du Québec cherche à renverser la dynamique curative actuelle du réseau québécois de la santé afin de l'axer sur la prévention.

« Nous cherchons les moyens de réduire de 20 % les maladies cardio-vasculaires au Québec. Les résultats de l'enquête, qui paraîtront au printemps, nous permettront de prendre des décisions en ce sens », a déclaré M. Marc-Yvan Côté.

## Bourassa ne se rend pas à la requête du PQ d'enquêter sur Blackburn

Le Parti québécois (PQ) demande à Robert Bourassa d'enquêter sur son ministre Gaston Blackburn qui s'est fait surprendre à violer la directive sur les conflits d'intérêts.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Pour la critique péquiste en matière d'intégrité, M. Michel Bourdon, pas question de se satisfaire des propos tenus mardi par le député-ministre de Roberval.

Ce dernier a signé le 15 août une déclaration où il reconnaît posséder des actions dans Novinco, une firme contrôlant Tracto. Les deux entreprises n'ont aucune intention de transiger avec l'État et les dirigeants sont avisés de ne pas en faire, écrit-il. Au moment où LE SOLEIL tentait de vérifier l'information contrai-

re donnée par un lecteur, M. Blackburn a annoncé qu'il se départissait des actions compromettantes mais qu'il n'a jamais été informé du contrat gouvernemental de 128 390 \$ obtenu par Tracto.

« Le ministre, commente le député Bourdon, veut se conformer rétroactivement à la directive. M. Bourassa doit éviter de se faire prendre et montrer que c'est sérieux, les directives sur les conflits d'intérêts.

« Il doit au moins adresser des remontrances par écrit à M. Blackburn. Je crois que le premier ministre doit chercher à

savoir comment tout cela s'est passé, soutient le péquiste en réclamant une enquête interne.

M. Bourdon n'ose affirmer que le ministre libéral a menti, mais « on peut en douter (du fait que M. Blackburn n'a pas été mis au courant de la vente) parce que Tracto n'est pas une grande entreprise. Ce n'est pas comme avoir des actions chez IBM.

« Je trouve que le geste de se départir des actions est tardif. Et il reste que sa déclaration d'intérêts (faite sous serment) était inexacte.

« Je connais des pays où une telle affaire aurait été suffisante pour entraîner la démission d'un ministre. Ce n'est malheureusement pas le cas ici. Chose certain-

ne, le ministre est encore en conflit d'intérêts. Des parts, ça se vend pas en une heure! »

Les demandes d'enquête et de réprimandes ont été repoussées par le cabinet de M. Bourassa. En soirée, son attachée de presse a fait savoir qu'elles devenaient caduques avec les gestes posés par M. Blackburn.

Mme Sylvie Godin a rappelé l'engagement formel du ministre à se départir de ses liens avec Novinco. A propos de l'enquête, dit-elle, l'élu a produit deux affidavits, « des documents légaux », pour éclaircir ce qui s'est passé. Dans le premier, le ministre jure avoir appris l'existence de la transaction, il y a trois jours. Dans le second, le PDG de Novinco, indique qu'elle s'est aussi réalisée à son insu.

### Fin de semaine mode

#### au QUARTIER PETIT CHAMPLAIN

les 8 et 9 septembre  
avec l'AGENCE CARMELLI

Le samedi 8 septembre, "Défilés à l'improviste" dans les rues du quartier entre 12 h et 17 h 30.

#### À VOIR

Le dimanche 9 septembre à 14 h - Spectacle mode au Parc du Quartier Petit Champlain.

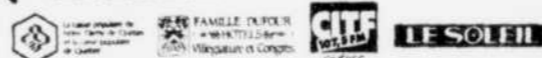
Animation: Joanne Boivin de CITF. Plusieurs prix de présence dont un forfait d'une fin de semaine pour deux à l'Hôtel Tadoussac, un bon d'achat de 500 \$ dans une boutique mode du quartier et autres prix!

En cas de pluie, remis aux 15-16 septembre.

Le 16 septembre, en cas de pluie, à l'intérieur du Théâtre Petit Champlain.

Admission gratuite  
Pour information: 692-2613

Une collaboration:



Le Salon

Geneviève Morel

vous offre sa  
**SUPER VENTE**  
APRÈS INVENTAIRE

**Débutant aujourd'hui**

**SUPER RABAIS**  
de **20% à 50%**  
sur toute la marchandise  
(sauf médicale)

- Vêtements de base
- Fine lingerie
- Maillots de bain  
Collection 1990  
(Tropic - Gottex - Baitex Etc.)
- Bas et jupons

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES  
ACCEPTÉES: 522-1504

287, rue Saint-Joseph Est

(de blais avec la  
bibliothèque municipale)

# PLACE CHAMPLAIN

Ce soir  
22h00

**19h00**

**100 Limite**  
avec Pierre Brassard  
et Richard Z. Sirois

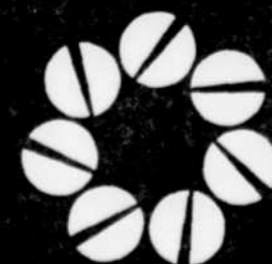
**20h00**

**Urgences**  
(Rescue 911)  
avec William Shatner

**21h00**

**Le Match Show**  
avec Alex D'Aragon  
et Tom Lapointe

**VOYEZ COMME  
C'EST BON!**



**Télévision  
Quatre Saisons**

QUÉBEC  
SUPER CABLE  
2 13  
CFAP-TV

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition  
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
DENIS ANGERS

# Peterson sacrifié sur l'autel

**L**e premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, s'était révélé un indéfectible allié du Québec dans les discussions visant à faire adopter l'accord du lac Meech par l'ensemble des assemblées législatives au pays.

M. Peterson était aussi soucieux de la progression du fait français en Ontario, dans le respect de la capacité d'évolution des mentalités de ses concitoyens.

Le premier ministre libéral a pris le risque de doubler les impôts des particuliers depuis cinq ans. Il a fourni à de multiples groupes dans la société ontarienne, de gauche ou de droite, pour des motifs allant de la Loi sur l'assurance automobile et l'avortement à la fiscalité des entreprises, des prétextes pour se dresser contre lui.

Le gouvernement Peterson a aussi été éclaboussé par l'affaire Patricia Starr, portant sur des violations à la Loi électorale en 1987 au chapitre du financement des partis politiques.

David Peterson a voulu jouer de ruse avec l'électorat en déclenchant des élections en pleine saison estivale, le 30 juillet, et en misant sur une campagne électorale éclair. Ses adversaires n'étaient pas prêts, selon tous les observateurs. Le chef conservateur Michael Harris était inconnu des électeurs et le néo-démocrate Bob Rae, socialiste et francophile, avait surtout recruté ses appuis parmi les intellectuels ces dernières années. Le NPД est en plus déchiré autour de la question du lac Meech.

Enfin, en homme politique très pragmatique, M. Peterson a tenté de se faufiler avant une détérioration plus grave de la situation économique, même s'il n'avait pas encore complété la troisième année de son mandat et alors qu'il détenait une très confortable majorité avec 93 des 130 sièges à l'Assemblée. L'exemple fourni par son bon ami Robert Bourassa en 1976 aurait dû lui servir.

David Peterson a perdu tous ses paris.

Celui qui, il y a quelques semaines seulement, était vu comme l'étoile montante au Canada, possiblement comme un futur premier ministre du pays, s'est révélé la déception politique de l'année. Son réalignement après l'échec de Meech et sa chasse aux sorcières socialistes de fin de campagne électorale ont montré la vraie nature et la véritable dimension du personnage.

La défaite de David Peterson freinera pour un temps l'axe politique Toronto-Québec recréé par le tandem Peterson-Bourassa. Il n'y a cependant là rien de dramatique sur le plan économique pour le Québec, puisque les liens tissés échappent à ces concours de circonstances.

La chute des libéraux ontariens signifie par ailleurs un affaiblissement de ce parti à l'intérieur du Canada et causera des difficultés additionnelles au chef fédéral, Jean Chrétien. Les Québécois ne se plaindront pas si le chemin de ce dernier vers le pouvoir est parsemé de nouvelles épines.

D'autre part, les milieux financiers ontariens seront sans doute déstabilisés pour une courte période à la suite de l'élection des néo-démocrates de Bob Rae. Si c'est le cas, le Québec pourra peut-être profiter de la situation, tout comme l'Ontario l'a fait en 1976, après l'élection du Parti québécois.

Bref, il n'y a qu'une seule raison de se chagriner du cuisant revers encaissé par David Peterson : c'est de savoir qu'il le doit en partie à ses amitiés québécoises. C'est payer très cher pour nous avoir aimés!

J.-JACQUES SAMSON



Point de vue

## L'avenir du Québec appartient à tous

par Rosaire MORIN

La Ligue d'action nationale pose dès aujourd'hui la question : «Après la commission, quelle est la stratégie?» Une expérience comme celle de Meech suffit dans la vie d'une nation.

Le rapport de la commission élargie et non partisane ou siègeant majoritairement des libéraux et des fédéralistes peut être aussi valable que les rapports des Commissions Tremblay, Laurendeau-Dunton et Pépin-Robarts. Il est aussi prévisible que les rapports majoritaires et minoritaires de cette commission hétérogène présentent des orientations diamétralement opposées et parfois brumeuses.

Que fera le premier ministre? Dans l'un ou l'autre cas, le premier ministre du Québec peut accepter le rapport. Il peut aussi en oublier l'essentiel, imitant en cela Duplessis et Trudeau. Il peut bâtir le programme politique de son parti avec quelques articles du rapport ballonnés par les sondages, car son parti n'a plus de programme...

Quel que soit le choix de M. Bourassa, la prudence est de rigueur. L'homme achète du temps. Il a pris l'habitude de récupérer le nationalisme québécois en offrant des calmants. Sa qualité de négociateur dans l'affaire Meech-Mohawks n'est pas une caution tranquillitante.

Ses déclarations n'éclairent pas les voies de l'avenir. En Allemagne, il parlait d'une vague su-

perstructure pour recouvrir le Dominion de Sa Majesté la reine. Par sa Commission Jeunesse, il lance une bombe d'essai : l'autonomie politique et une communauté économique abritant Clyde Wells et les montagnes Rocheuses. La suggestion ressemble aux États associés de Pierre Laporte.

Entre nous, nous le savons tous, M. Bourassa cherche la clef du pouvoir. Il recommence à parler de souveraineté culturelle. Le thème rajeunit le discours réchauffé de la stabilité économique.

Un bon matin, lorsque les augures seront favorables, l'appel au bon peuple sera déclenché. MM. Mulroney, Trudeau, Wells, Filmon, Chrétien et Ghislain Dufour partiront en croisade et mobiliseront toutes les forces canadiennes contre un petit peuple qui doit demeurer enchaîné pour toute l'éternité...

La ligue juge inadéquate et incorrecte une élection générale pour régler l'avenir constitutionnel du Québec. Une élection ne crée pas un dénominateur porteur d'avenir; elle se joue sur 1000 aspects différents et sur 2000 promesses improvisées.

Devant les hypothèses prévisibles, la Ligue d'action nationale croit qu'il faut rechercher une formule qui permettra au vrai peuple, au peuple réel, de s'exprimer démocratiquement, lorsque les exercices oratoires et d'écoute de la commission seront terminés. Il importe de pré-

voir, de préparer et d'organiser l'après-commission, pour ne pas connaître l'impasse de l'après-Meech.

L'avenir politique du Québec ne peut être décidé par la volonté de M. Bourassa et de ses conseillers. Le pays ne leur appartient pas. Ils ne peuvent pas choisir le régime politique du Québec. Ils ne sont pas autorisés à agir au nom du peuple en cette matière.

Ne l'oublions jamais : la souveraineté ne relève pas d'une assemblée quelconque. Elle appartient à l'ensemble du peuple. Les changements constitutionnels nécessaires, s'ils sont rédigés en quelques jours et par quelques hommes, sont antidémocratiques. La souveraineté, c'est l'affaire de tous les Québécois.

Que faire aujourd'hui pour savoir ce qu'il faudra faire lorsque la commission aura terminé ses travaux? Convient-il de réclamer la tenue des États généraux du Québec? Est-il préférable de songer à une Assemblée constituante? L'idée d'un référendum autour d'une question claire est-elle supérieure?

Se peut-il que ces trois modes de consultation soient essentiels et successifs dans le temps? Existe-t-il d'autres mécanismes, oublions les sondages, qui peuvent permettre au peuple de s'exprimer sur les changements constitutionnels à opérer? Et si le gouvernement décidait de ne rien faire ou de s'engager dans

un fédéralisme ressuscité, que devrions-nous faire?

La Ligue d'action nationale tend l'oreille à toute proposition qui peut permettre au vrai peuple de faire le point, d'exposer ses problèmes et de choisir le régime politique.

Le peuple réel recense certes un certain nombre d'économistes et de banquiers; il dénombre aussi plus d'un million de personnes fragiles qui, dans une société d'abondance, deviennent de plus en plus pauvres et de plus en plus nombreuses; il comprend également d'autres femmes et d'autres hommes qui ont des intérêts autres que financiers.

Pourquoi les exclure du débat sur la question nationale? Ces femmes et ces hommes font partie de la société québécoise. Ces femmes et ces hommes sont les seuls actionnaires du Québec. Leurs actions ou leurs titres sont privilégiés, insaisissables, inaliénables.

Les administrateurs ou les députés élus ne peuvent pas modifier la charte et les règlements à leur gré et selon leurs intérêts. La réflexion d'après-commission doit être collective, pluraliste, démocratique, démophile et non démagogique. Le destin du Québec ne peut pas être confié à une poignée de personnes.

Rosaire Morin est le président de la Ligue d'action nationale.

### Notre Opinion

#### Ah! Non! Zut!

Je viens de recevoir un communiqué de Vidéotron qui m'informe que le taux mensuel d'abonnement sera augmenté avec l'approbation de l'incomparable CRTC.

De plus, mine de rien, on retranche le CBC Newsworld qui fera maintenant partie de la section dite «payante».

Les raisons données dans l'avis en «premièrement et en deuxièmement» ne tiennent absolument pas car les opérations financières de la compagnie Vidéotron démontrent que des surplus considérables ont été obtenus dans les années précédentes. De plus, les propriétaires ont un public captif ce qui leur permet d'avoir une véritable machine à faire de l'argent.

Le CRTC dont les membres sont à toutes fins utiles appointés par des politiciens, a toujours été facile à se plier à ces demandes.

J'espère, qu'un jour, le public saura faire le point et nous libérer de ces gens et de ces compagnies qui ont carte blanche avec la complicité de nos gouvernants.

L'hypocrisie est portée à de nouveaux sommets lorsque nous

sommes avisés que nous pouvons adresser nos observations au CRTC. Nous devrions plutôt refaire une nouvelle parade sur la rue Sherbrooke ou attirer l'attention de nos politiciens à la vertebrale pliante.

Laval Duquet  
Ste-Foy

#### Un coup de dent

Ainsi donc il en coûterait selon l'évaluation de son dentiste 9000 \$ pour «se faire arranger»... les dents. De quoi montrer les dents voire même prendre le mors aux dents. Je me limiterai à parler entre les dents.

Hola! Comment donc le gagne-petit peut-il suffire?

On me dit que Statistique Canada classe les dentistes comme les professionnels qui ont le plus haut revenu au Canada, et de loin faramineux.

Que doivent donc faire ceux qui ont à peine de quoi se mettre sous la dent... creuse, et qui en souffrent?

Il y a, il me semble, ici, exagération. J'adresse donc reproche et requête à la puissante Corporation professionnelle des dentistes et à ses membres insignes.

Serait-ce vouloir prendre la

lune avec les dents que de leur demander de s'octroyer des honoraires plus civiques.

En attendant, je souhaite à tous la chance de n'avoir pas à tomber sous leurs dents.

Et en souriant du bout des dents je dis : Dentistes veuillez agréer ce presque malicieux coup de dent, sans rancune.

P.S.: Depuis 20 ans, mes dentistes se trouvent en Amérique latine. C'est une façon économique de voyager. L'Ambassade canadienne fournit noms et adresses de dentistes qui sont eux aussi savants jusqu'aux dents.

Alain Raby  
St-Jean-Port-Joli

#### Essentiel: s'adapter

Une loi de l'histoire veut que les sociétés qui ne s'adaptent pas à leur environnement régressent. C'est l'adaptation à l'environnement qui crée les conditions favorables de développement et d'épanouissement d'un peuple, d'une culture.

Malheureusement, on constate que pour des raisons historiquement connues, les peuples autochtones vivent dans une situation de non-adaptation par rapport à leur environnement non autochtone. Une des causes

moins évidente de cette inadaptation peut se retrouver au niveau de cette mentalité animiste qui caractérise le mode de pensée amérindien. En se fondant sur une vision passéiste de l'existence, la pensée animiste a constitué à travers l'histoire un véritable obstacle à la modernité, au pluralisme et à la coexistence pacifique entre les peuples.

Les peuples autochtones doivent donc en arriver à vivre en symbiose avec leur environnement non autochtone dans une vision plus rationnelle et moins animiste de l'existence. A cet égard, les entrepreneurs autochtones s'aperçoivent d'eux-mêmes de la nécessité d'un développement économique conçu en relation étroite avec des compétences non-autochtones (technologie, banques, sociétés de développement régional). Il y a là une voie d'avenir à explorer dans le sens d'une meilleure adaptation des sociétés autochtones à leur environnement non autochtone par l'économie.

Lorsque les Amérindiens entendent parler d'adaptation ou d'intégration, ils semblent inévitablement croire que cela mène à l'assimilation. Pourtant, ils ont sous les yeux un exemple d'inté-

gration réussie, celui du Québec à l'ensemble nord-américain anglophone. En effet, cette intégration n'a nullement conduit à l'assimilation des francophones et a été fort bénéfique au plan économique.

Il est à parier qu'une meilleure adaptation des peuples autochtones à leur environnement non autochtone - en autant qu'on leur en donne les moyens - favoriserait un développement et un épanouissement réel des cultures amérindiennes. En un sens, ces cultures deviendraient encore plus typiquement amérindiennes dans une symbiose fructueuse avec leur environnement non autochtone. (...)

Michel Gaudette  
Trois-Rivières

#### Fléau de la drogue

En écoutant chaque jeudi soir l'émission de Claude Poirier à TQS, je suis très sensibilisée d'apprendre que la cocaïne et le crack qui envahissent Montréal et ailleurs parmi les jeunes qui se défoulent en avalant ou en se piquant de ces poisons qui détériorent le cerveau au point de devenir des épaves qui traînent dans les rues et deviennent pour ainsi

dire des déchets de la société.

La vague de crimes crapuleux ne cesse pas d'augmenter à cause du trafic qui se fait clandestinement provenant d'autres pays. Quand arriverons-nous à régler ce grave problème?

Il y a beau avoir beaucoup de règlements de comptes parmi nos pushers, mais il en restera toujours assez de ces parasites qui s'attaquent à n'importe qui afin de payer leurs dettes de drogue, ou sinon on les liquides sans scrupules.

Colette Raymond-Jolicard  
Québec

#### Violence conjugale

De nos jours le sujet préféré des féministes, c'est la violence conjugale. La violence conjugale ça n'existe pas, ce qui existe c'est une saine rivalité conjugale entre les hommes et les femmes.

Comme l'a dit Denis Bombardier dans un article publié dans LE SOLEIL, les femmes ont besoin de la coopération des hommes pour atteindre l'égalité des sexes. La violence conjugale ça existe uniquement dans la tête des féministes. (...)

Nelson St-Laurent  
Québec

Faisant allusion aux gouvernements provinciaux du Canada anglais

# Bouchard croit que l'heure est aux règlements de compte

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, estime qu'au Canada anglais les gouvernements provinciaux « qui ont été trop gentils pour le Québec (dans le débat qui a précédé l'échec du lac Meech) vont le payer cher ». Dans une allusion évidente aux revirements de la campagne électorale en Ontario, M. Bouchard a soutenu que l'heure des « règlements de compte » a sonné au Canada anglais.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

« Pour le moment malheureuse-

ment, au Canada anglais, ce n'est pas un débat de fonds (sur l'avenir constitutionnel du pays) qui est en train de se faire, c'est un règlement de compte », a soutenu le

leader des députés souverainistes à Ottawa qui prenait la parole hier soir devant les quelque 150 invités de la Société nationale des Québécois, à Québec.

« Des comptes vont se régler province par province au hasard des élections provinciales » et les alliés d'hier du Québec « vont le payer cher », prédisait-il en début de soirée, avant même que les résultats de l'élection en Ontario ne soient confirmés.

Le député fédéral de Lac-Saint-Jean est tout aussi critique face à l'initiative du gouvernement fédéral de tenir lui aussi des audiences publiques pour déterminer sa position constitutionnelle. M. Bouchard juge qu'il s'agit là d'un « exercice futile qui ne nous concerne pas nous les Québécois ».

Le leader du groupe souverainiste à Ottawa soutient que le fédéral a eu sa chance. « Ça fait 10 ans que les fédéraux tiennent le



Lucien BOUCHARD

plancher, qu'ils occupent l'avant-scène... Ils ont raté leur coup », tranche-t-il.

Consultation populaire

M. Bouchard estime par ailleurs que la commission élargie sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec devra être suivie dans les plus brefs délais d'une consultation populaire, qu'elle débouche ou non sur un consensus.

La commission mise sur pied la semaine dernière par l'Assemblée nationale constitue « le véhicule dont les Québécois avaient besoin pour continuer sur la lancée actuelle (de l'après-Meech) » mais il ne faudrait pas que le débat s'éternise pour profiter de cette « période de grâce ». Et pour éviter que la population soit écartée de cette opération, M. Bouchard estime qu'il faudra procéder rapidement à une consultation populaire.

Si la commission devait déboucher sur un consensus, le député de Lac-Saint-Jean suggère de pro-

céder par l'entremise d'un référendum. Sinon, il faudrait tenir rapidement une élection générale pour départager les tendances dominantes. Cet appel au peuple est « impératif, estime-t-il, pour établir le rapport de force (avec le reste du Canada) et la légitimité de la position du gouvernement du Québec ».

M. Bouchard reconnaît que « le poids relatif des représentants du milieu économique » est important. Il estime cependant qu'il est « normal et révélateur » qu'il en soit ainsi puisque la souveraineté « s'est toujours butée sur les appréhensions dans le domaine économique ». Il aurait lui aussi préféré que certains groupes soient représentés (femmes, autochtones, milieux culturels, etc.) mais il admet qu'il fallait faire des choix compte tenu des contingences d'une telle commission.

## Postes Canada invite le président du syndicat à s'asseoir et négocier

La Société canadienne des postes invite M. Jean-Claude Parrot, président du Syndicat des postiers du Canada, à revenir à la table de négociation plutôt que de parler d'une grève possible à travers le pays.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

« M. Parrot affirme depuis le début des négociations qu'une grève est inévitable aux Postes. Sa stratégie est la même depuis 15 ans, a déploré hier la porte-parole de la société, Mme Ida Irwin. Pourtant, pendant que le syndicat parle de grève, l'employeur attend toujours ses propositions sur des dossiers clés comme la sécurité d'emploi, l'ancienneté et les promotions. »

Mme Irwin souligne également que M. Parrot n'a assisté qu'à 18

des 95 rencontres de négociation qui se sont déroulées au cours de la dernière année.

Depuis le début de la semaine, et ce jusqu'au 24 septembre, le dirigeant syndical rencontre les 46 000 postiers et facteurs du pays afin de solliciter un mandat de grève. Un mandat qui pourrait être utilisé dès la fin de septembre, selon M. Parrot qui était de passage à Québec cette semaine.

La Société canadienne des postes soutient que les menaces du dirigeant syndical inquiètent les clients des postes et troublent les employés et leur famille.

**PORTES OUVERTES**  
le samedi 8 septembre de 9h à 13h

## COURS D'IMPÔT

**PROGRAMME** - Pendant ce cours de 13 semaines, les participant(e)s étudieront toutes les phases de la préparation d'une déclaration d'impôt y compris les lois fiscales courantes, le théorique et l'application. Des cours d'impôt de base sont disponibles. Les gradué(e)s recevront une attestation d'aptitude de H&R Block.

**H&R Block CONNAÎT L'IMPÔT ET SAIT COMMENT** enseigner. Nos instructeurs, des experts en impôt qui ont reçu une formation spéciale, feront de chaque session une expérience à la fois intéressante et stimulante avec des discussions, des textes de référence et des instructions en utilisant des formules et des annexes prescrites.

**LES COURS COMMENCENT BIEN TÔT** - L'inscription est ouverte et les cours qui commencent le 12 septembre offrent

un choix de classes le matin, l'après-midi et le soir. N'IMPORTE QUI PEUT S'INSCRIRE. CEUX QUI LE FONT n'ont besoin que du désir d'apprendre.

**LES DROITS DE SCOLARITÉ SONT MODESTES** et couvrent le cours complet y compris les manuels, le matériel, les fournitures, les guides de référence et l'inscription. Il n'y a pas de frais supplémentaires. Des modalités de paiement sont disponibles, si désiré. Le coût des cours est réduit de 20% pour les personnes de 50 ans et plus.

**DES DÉTAILS COMPLETS PEUVENT ÊTRE OBTENUS EN CONTACTANT** le bureau de H&R Block par téléphone. Renseignez-vous sur les lieux des classes, les dates des cours, l'inscription, etc.

En vous inscrivant immédiatement, vous vous assurez d'une place car le nombre est limité.

Un cours de culture personnelle de H&R Block Canada Inc. Permis N° CP0072

**H&R BLOCK**  
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT  
**688-0398**  
1305, chemin Sainte-Foy

**LES ÉLITES**  
**PANASONIC**  
**SUPER RENDEMENT ★ SUPER PRIX**  
**★ CHEZ EATON ★**

DES OFFRES QUATRE ÉTOILES  
Vous pouvez magasiner en toute confiance chez Eaton, car nos appareils Panasonic constituent des appareils de premier plan!

De plus, n'oubliez pas de vous renseigner au sujet de la garantie Eaton.

**1199<sup>99</sup>** l'ens.

1. Chaîne stéréo Technics avec télécommande audio-vidéo, modèle 5C-S110. • Amplificateur stéréo de 110 watts par canal. • Cassetophone à double entrée, avec sens inverse automatique. • Lecteur de disques compacts programmable avec technologie "Mash" à 1 bit. • Télécommande pour tous les éléments. • Enceintes 3 voies à haut-parleurs de 10 po assurant une performance sans bavure, dans les graves comme dans les hautes. • Meubles compris.

**299<sup>99</sup>** ch.

2. Changeur de 5 disques compacts, modèle SL-PC15. • Programmation de 32 plages. • Technologie "Mash" à 1 bit, pour des sonorités précises et bien étoilées. • Accès sélectif.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 260.

La caisse populaire de Neufchâtel

## AVIS DE CONVOCATION

La caisse populaire invite ses membres à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à la date, à l'heure et au lieu indiqués ci-dessous.

Les membres seront alors appelés à se prononcer sur l'adoption des nouveaux règlements concernant la régie interne de la caisse.

De plus, la caisse désire l'adoption d'un règlement autorisant l'émission de 25000 parts permanentes de 10\$ chacune pour un montant maximal de 250000\$. Le projet de règlement prévoit notamment les privilèges, droits et restrictions relatifs à ces parts ainsi que les conditions particulières à leur souscription.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer et peuvent obtenir gratuitement une copie complète des projets de règlements à la caisse pendant les heures d'ouverture.

**La Caisse populaire de Neufchâtel**  
Lieu: sous-sol de l'église St-André, local de l'Âge d'or  
Date: 24 septembre 1990 Heure: 20 heures  
Monsieur Gilles Gagnon, secrétaire Signée le 7 septembre 1990

### RÉSUMÉ DES PROJETS DE RÈGLEMENTS CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DE NOTRE CAISSE

Le remplacement des règlements de régie interne actuels vise principalement à les adapter à la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Certaines dispositions ne se retrouvent plus dans les projets de règlements proposés, étant prévues désormais dans la nouvelle loi ou dans le règlement de la Fédération. Les principales autres modifications ou nouveautés peuvent se résumer comme suit:

**Membres et assemblée**  
Le conseil peut nommer des membres honoraires. L'assemblée générale pourra, dans certains cas, se tenir en dehors du territoire ou, s'il s'agit d'une caisse de groupe, du district ou elle a un établissement. L'avis de convocation est expédié dans les deux (2) mois mais au plus tard le 15e jour avant l'assemblée. Une période de questions d'au moins quinze (15) minutes est prévue à l'assemblée annuelle.

**Les élections**  
Un cycle de remplacement est prévu pour certains dirigeants. On peut réajuster la durée des mandats à combler dans certains cas. Le procès de candidature, contenant de nouvelles informations, doit être produit au plus tard le 7e jour avant l'élection. Un dirigeant en poste doit démissionner pour se porter candidat à un autre poste et seul le premier avis de candidature sera retenu. On est élu par acclamation si le nombre de préavis de candidature est inférieur au nombre de postes à combler. Une résolution spéciale permet l'élection des dirigeants n'ayant pas obtenu la majorité absolue. Les élus sont invités à signer un engagement solennel concernant la confidentialité.

**Destitution**  
La requête en destitution doit indiquer les motifs reprochés au dirigeant et l'avis de convocation fait mention, dans certains cas, que des élections sont possibles.

**Conseil d'administration**  
Le conseil ne peut démanteler le siège social dans une autre corporation municipale sans l'accord des membres. Sauf décision contraire du conseil, les cadres ont plus de pouvoir en matière de gestion des ressources humaines. Le conseil peut déléguer au directeur les décisions concernant les poursuites judiciaires. L'avis de convocation est donné au plus tard trois (3) jours avant une réunion.

**Commission de crédit**  
Elle peut déléguer son pouvoir d'autoriser du crédit dans les limites fixées au règlement de la Fédération. La délégation quant aux quittances et manières est aussi possible dans certains cas. Le conseil a trente (30) jours pour statuer en appel d'une décision de la commission.

**Conseil de surveillance**  
Il doit s'assurer du suivi au rapport d'inspection. Une procédure de traitement des plaintes est établie, le délai de réponse aux plaintes est en général de deux (2) mois.

**Officiers et procédure**  
Une procédure est prévue pour l'élection de tous les officiers. Les scrutateurs à ces élections peuvent être des employés de la caisse. Sauf exception, tout officier demeure en fonction jusqu'à son remplacement. C'est le directeur qui est responsable des registres de la caisse sauf ceux du conseil dont la responsabilité revient au secrétaire. Une procédure spéciale est prévue lors de la tenue des conférences téléphoniques.

**Divers**  
Dans certains cas, la caisse doit rembourser son fonds social et communautaire. Les règlements entrent en vigueur lors de leur adoption sauf ceux requérant, en vertu de la loi, l'approbation de la Fédération et de l'inspecteur général. Les projets de règlements de la caisse proposent de plus:  
- de désigner un administrateur, le cas échéant, pour signer tout document nécessaire et utile pouvant donner plein effet aux règlements;  
- de changer le nom de La Caisse populaire de Neufchâtel pour celui de La Caisse populaire Desjardins de Neufchâtel.

Gilles Gagnon, Secrétaire

★ **DÈS AUJOURD'HUI... JUSQU'AU SAMEDI 22 SEPTEMBRE** ★

**EATON**  
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Crédit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et Mastercard sont aussi acceptées.

# LE SAMEDI DES PETITS

# 30%

**DE  
RABAIS**

**SUR TOUS LES VÊTEMENTS,  
CHAUSSURES ET BOTTES  
À PRIX ORDINAIRES  
POUR ENFANTS.  
LE 8 SEPTEMBRE  
SEULEMENT!**



**VÊTEMENTS  
EN TAILLES 0 À 18  
CHAUSSURES  
ET BOTTES  
EN POINTURES 0 À 6**

**LES  
GRANDS  
MAGASINS**

■ Région de MONTRÉAL: 4325, rue Jean-Talon Est, 725-2418 ■ Place Versailles, 351-3200 ■ Place Alexis Nihon, 931-3861 ■ Carrefour Laval, 688-6350 ■ Centre commercial Pont-Viau, 669-1791 ■ Galeries des Sources, 683-3200 ■ Les Galeries Lachine, 637-4481 ■ Place LaSalle, 365-5213 ■ 180, boul. Anjou à Châteauguay, 691-3730 ■ Place Longueuil, 679-6190 ■ Les Promenades St-Bruno, 653-1355 ■ Mail Champlain à Brossard, 465-4650 ■ QUÉBEC et environs: Place Belvédère à Sherbrooke, 569-9755 ■ 250, boul. Fiset à Sorel, 742-4521 ■ Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières, 379-1524 ■ Place Ste-Foy à Québec, 653-2891 ■ Les Galeries Charlesbourg à Québec, 626-7341 ■ HULL: Les Galeries de Hull, 770-8234 ■ OTTAWA: Bayshore Shopping Center, 829-9191.

Vente en vigueur le samedi 8 septembre 1990, jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différés. Achats en magasin seulement. Tous les articles achetés dans la section alimentaire de notre magasin du Carrefour Laval ne peuvent être portés à votre compte MasterCard ou Visa.